

Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand
Band: 86 (1959)
Heft: 8

Rubrik: Pages jurassiennes
Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

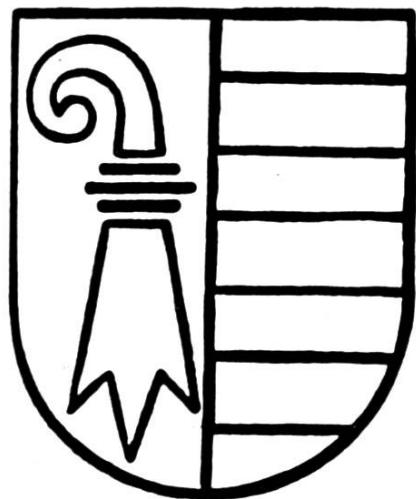
Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Pages jurassiennes



Avec les délégués des patoisants jurassiens

Le 21 mars 1959 eut lieu au café Schlachter à Porrentruy, la réunion des délégués des patoisants jurassiens, convoqués par M. Jos. Badet de St-Ursanne. Une dizaine de personnes avaient répondu à l'appel. Parmi les absents, s'étaient fait excuser : M. Joseph Chételat, maire de Courtételle, M. le pasteur Lechot de la Ferrière, M. Vauclair, ce dernier de Bure si je ne fais erreur.

M. Badet remercie les délégués présents, puis ouvre la séance.

M. Alvin Montavon, notre graynou de Delémont est heureux d'annoncer que Radio-Lausanne viendra chez nous, le 2 avril prochain, pour enregistrer la comédie : « Le droit de veto » que nous avons joué dernièrement, ainsi que diverses productions particulières.

Un avis a paru ces jours dans la presse du pays. Nous nous en réjouissons tous.

Puis on passa à la formation d'un comité, jugé nécessaire à l'établissement de relations régulières et solides entre les patoisants des diverses régions jurassiennes. Ce comité est constitué comme suit :

Président : M. J. Badet, St-Ursanne.

Vice-président : M. Juillerat P., Bienne.

Secrétaire : M. H. Christe, Delémont.

Caissier : M. J. Migy, Vendlincourt.

Autres membres :

M. Montavon Alvin, Delémont ; M. Chételat Jos. maire, Courtételle ; M. Frossard Albert, Porrentruy ; M. Stouder Ernest, Boncourt.

On passa ensuite à une discussion se rapportant à des statuts établis par l'Association romande des patoisants.

Après maintes considérations, aucune décision ne fut prise. On laisse aux associations locales le soin d'en discuter et ces dernières devront prendre position à cet égard.

Puis des échanges de vue eurent lieu à propos de l'organisation d'une fête jurassienne des patoisants dans le courant de cet été. On considère que « La Caquerelle » serait un endroit pittoresque, bien centré et idéal pour une fête de ce genre. Accessible aux Vadais, aux Ajoulots et aux gens du Clos-du-Doubs, il offrirait des avantages particuliers. Quoique plus éloignés, les Biennois se rallient volontiers à ce point de vue.

Les Vadais, dont le comité avait fixé pour cet été le point de ralliement au Vorbourg (ce qui certes était extra), devrons discuter la proposition du comité jurassien, et lui faire parvenir ce qu'ils en pensent jusqu'au 1er mai prochain.

Après avoir fraternisé comme il convient, tout en reconnaissant que conserver et cultiver notre patois, constitue un des meilleurs moyens qui puissent nous unir et maintenir intactes nos belles traditions jurassiennes, les délégués se séparèrent en exprimant le désir de se revoir bientôt.

Vive notre patois jurassien. Vivent nos Amicales.
H. Ch.

Chez les patoisants vâdais

Po tos cés que n'aint saiyu aissistè en l'Aissembièe générale de l'Aimicale des patoisans vâdais que s'â t'ni à Restaurant St-Georges ai D'lémont, le duemoine 8 mars 1959, voici quéques mots en patois po lés botè à courant de çò que s'â pessè.

Câ en présence d'enne centaine de membres que note vice-président le Chire Djoset Ory-Nappez œuvré lai séance és 2 h. 45.

Aipré aivoi souhaitè lai bïnvenue en to l'monde, ait praiyé les membres de se yeuvè po honorè lai mémoire de troès de nos aimis défunts, les Chires Alfred Marquis, Arnold Fleury et Albert Ackermann.

En cheute ai baiyé lai pairôle à gray-nou po lai yeujure de son rapport chu note lovraie aivô moirande di 31 janvrie 1959. Ci rapport feut écoutè aivô intérêt pai to l'monde présent, ai n'é en to cas soyeuvè péep'enne obser-vation.

Venié aipré le gros moché ! Ai failait en effet renovelè la comité aipeu trovè in nové président, po rempièci le Chire Camille Comte de Cortételle, qu'à aiyu oblidgie de baiyie sai démis-sion ; çâ sai sainte que l'é fochie de poire ç'te décision, mains chu nos mair-tchaindèges, ait s'â déclarè d'aiccoë de d'morè aivô nos comme membre di comité ! Bravo Camille, nos sont bïn contents.

Le comité, qu'aivait examinè tote lai situation, décidé de s'aipretchie di Chire Djoset Chételat, maire ai Cortételle po y'i d'maindè s'ait n'vorèp'ac-ceptè lai présidence de note Aimicale des patoisans, lu qu'en fait paartie dâ l'début.

Bïn chur qu'ait r'tenier ïn pô, mains nos ains quand meinme réussi ai l'dé-

cidè, grâce en sai Daime, que sait rû-dement bïn l'patois ! Le Chire Chételat feut donc nommè président en l'unanimité.

Aipré, ait faillé inco nommè doux membres di comité po en rempièci doux âtres que n'venïmpent és séances. Vu que les Daimes sont bïntôt che nombreuses que les hannes dain note societè, le comité é proposè de nommè doues daimes po rempièci les doux que sont aiyu éliminè, proposition que feut acceptée en l'unanimité, çâ Mes-daimes : Marie Monnot et Cécile Schwarz que feunent désignées.

Le rechte di comité feut confirmè dains ses fonctions, ai condition tote-fois que les traitements ne feuchïnt p'réduts !

Dains les divers, le vice-président posé inco lai quection de saivoi s'en teniè de faire le tchâtempo qu'vïn, ïn piquenique comme l'année pessée. Çâ aichbïn en l'unanimité que feut aip-prouvè ç'te proposition.

Le comité se réuniré prochainement po désignè enne commission po y'i édie ai organisè ç'te petéte féte, tchoisi le yue, lai dâte, etc.

Nos membres v'lan être aivisès pai circulaire comme ce feut l'cas l'année pessée, nos v'lan faire en sorte qu'ai y'euche d'lai pièce po to l'monde !

L'aissembièe s'â terminée dains lai djoè, l'ambiance, bïn diridgie pai ïn major de tâble en lai hâtou, le Chire Djoset Badet de St-Ochanne, président des Aimicales jurassiennes. Note chorale é aichbïn tchaintè quéqu'uns de ses bés tchaints en patois, ai fait che bon l'oyure.

Po fini, ce feut des witz, des hich-toires, des fôles que se porcheyennent djuqu'és cïntyés è demée.

Le graynou : A. M.

LE RÉTON DU CLOS-DU-DOUBS

Lors de sa dernière assemblée, notre amicale a pris connaissance des comptes de sa soirée théâtrale. Pour la troisième année consécutive, le résultat est très réjouissant et surtout encourageant, car le théâtre est peut être le meilleur moyen de maintenir notre cher patois qui ne peut être défendu en le laissant dans des vieux tiroirs.

Si nous voulons qu'il ait toujours sa petite place au soleil, notre devoir est de le parler et, surtout pas en cachette. Mais de telles soirées demandent énormément de dévouement, je dirai même d'amour, car les heures de répétition sont nombreuses et parfois très pénibles. Aussi pour récompenser les actrices et acteurs, qui ont sacrifié bien des instants de loisirs, le Réton les emmènera visiter le Valais et son barrage de la Grande Dixence.

La date n'est pas encore fixée, mais le début du mois de mai est envisagé. Tiaind nôs srains leûchus, nôs vlans tchaintaîe lés Petignats, po qu'ès rétombechint djainqu'è Sion.

Djôsèt Bârotchêt.

LE CONSEIL A SIÈGE...!

Le conseil a siégé sous la présidence de M. Charles Montandon, vice-président. Procès-verbal et comptes de 1958 ont été adoptés.

Le conseil s'est mis courageusement à l'examen des statuts déjà revisés par le vice-président. Ces statuts seront remis aux associations cantonales qui devront prendre une décision en dernier ressort.

On espère qu'en septembre le nouveau conseil pourra être constitué et qu'un nouveau président sera élu.

Patois gruérien

Un campagnard avait vendu une chèvre. L'acheteur le retrouve un jour de foire et lui dit :

— Te châ bin pâ!... la tchivra ke te m'â vindu lè krèvâye.

— Lè drôlo, chin ni lyè portan jamé arouvâ vèr no.

* * *

— Sais-tu ! la chèvre que tu m'as vendue a péri.

— C'est drôle, cela ne lui est pourtant jamais arrivé chez nous...

Ulcères variqueux

Eczémas suppurés

Plaies lentes à guérir

Infections de la peau

disparaissent avec la

Pommade AMIDOLAN

Toutes pharmacies, le pot Fr. 3.12, Icha. Envois par poste par le dépôt général :

PHARMACIE DE L'ETOILE, rue Neuve 1, Lausanne.

Téléphone 22 24 22